

Technicien			
Date			

VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : 6 kWc
Adresse : 5 Rue des Palmistes
Code postal : 97436 Commune Saint-Leu
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Chargé
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BÂTIMENT /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre		
Couverture (type) :	tôle ondulée	nervurée	autre		
État couverture :	bon	moyen	âge		
État des vis :	bon	moyen	âge		
Type de vis :					
Type de charpente :	métallique	bois	autre		
État charpente :	bon	moyen	âge		
Entraxe de pannes :		Zone d	'ombre Oui Non		
Accessibilité (échelle,	hauteur) : Oui				
* Prendre une photo d					
·					
EMPLACEMEN	15				
Compteur : Limi	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment		
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment					
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain					
PHOTOS					
Photo des façades	Photos du bô	iti Photos o	de la toiture		
Une photographie	permettant de situe	r l'habitation dan	s l'environnement proche		
Une photographie	permettant de situe	r l'habitation dan	s le paysage lointain		
Photo compteur -	disjoncteur				
Photo local ondule	eur retenu				
Photo toiture reter	nue pour poser le PV				
Cheminement ret	enu				

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.



Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-